

Le jugement en péril

Publié avec les soutiens de l'Institut des Sciences Humaines et Sociales du CNRS, du CNL et de la Fondation de Montcheuil

CAHIER ÉTÉ 2019
(avril-juin)

TOME 82 – CAHIER 2

Le jugement en péril

Danièle COHN, Le jugement en péril.
Introduction

Laurent JAFFRO, Jugement moral et désaccord persistant

Jean LASSÈGUE, Ambivalence du calculable et crise du jugement

Antoine GARAPON, Le jugement judiciaire aux prises avec de nouvelles « formes de vérité » : marché, calcul, numérique

Philippe URFALINO, Un nouveau décionnisme politique. La philosophie du populisme de gauche

Augustin DUMONT, Fichte et le mal radical kantien: une *Auseinandersetzung* inachevée

Gilbert GÉRARD, Substantialité et causalité. L'évolution de la lecture hégélienne de Spinoza

Pierre STEINER, Wittgenstein: de l'action à l'expression. Phénomènes mentaux et sciences cognitives

Luciano GATTI, Comment écrire? Essai et expérience à partir d'Adorno

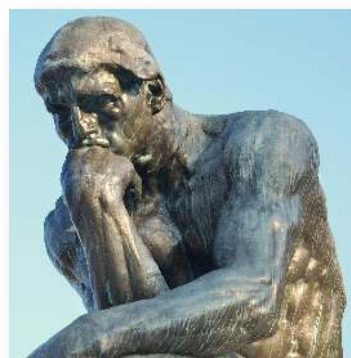
BULLETIN D'ÉTUDES HOBBSIENNES II (XXX)

POURQUOI LIRE...?

Le jugement en péril, coordonné par Danièle Cohn, réunit quatre articles précis et médités sur ce motif : le déclin, en train de se produire, de la capacité que l'homme a aujourd'hui de juger. Cette approche avertie, attentive et diversifiée touche à un point central, celui des modalités actuelles du jugement.

□□□

Si le jugement est menacé de dissolution, c'est qu'une rationalisation pratiquée et modelée sur les algorithmes et le poids écrasant du « marché », fascinée, hypnotisée même par les facilités du numérique, séduite et stimulée par l'efficace apparent de la confrontation rationnelle dans le débat public pour décider de solutions susceptibles d'être immédiatement trouvées, supplante – du moins commence à supplanter, comme ce qui semble aller de soi – la discussion. Celle-ci, chez les auteurs antiques grecs ou latins, pouvait prendre forme d'une délibération permettant à un jugement de s'instruire, mûrir et s'affiner en vue d'une décision personnelle, politique, morale ou juridique. À présent, la discussion peut-elle, et dans quelle mesure, échapper à l'annihilation de ce qui lui reste comme procédures raisonnables, au point d'être vouée à s'évanouir et le jugement à se transformer en une décision « immédiate » ou à se réduire à un « décionnisme » fatal et dangereux, auquel il semble destiné à s'identifier ?



Rodin, *Le penseur* (CC 2.0 by Erik Drost)

□□□



À New York en 2015 (CC 3.0 by VGrigas)

Il s'agit ici non d'éliminer l'exercice d'une raison rigoureuse pour qu'un jugement puisse être éclairé et une décision s'y enraciner, mais d'examiner comment prévenir la dissolution du jugement entraînée par l'éclipse de la discussion quand les contraintes et les conditions actuelles qui pèsent sur la décision sont celles d'un rationalisme purement opérationnel. Habermas a travaillé à libérer la discussion de l'emprise d'une raison seulement critique et fonctionnelle que l'École de Francfort a vigoureusement

interrogée, et à confier la discussion à l'exercice d'une raison plus liée au concret, modeste, pragmatique, dont il a entrepris de réélaborer l'idée : la raison du débat public dans la société politique moderne. Habermas n'a toutefois pas insisté sur le fait que la discussion serait soumise à des contraintes et à des conditions beaucoup plus fortes qu'il ne pouvait le supposer, importées du calcul, du « marché », des algorithmes, des confrontations dans l'espace public et imposées, comme une évidence non questionnée et devenue prévalente, à la discussion. Or ces contraintes et ces conditions se présentent naïvement comme la forme de la raison moderne.

□□□

L'enjeu – telle est l'entreprise tentée par ce dossier – est d'explorer comment l'exercice du jugement peut s'ajuster à ces conditions et aux contraintes contemporaines – elles sont là de toute façon –, sans aussitôt se résorber en elles, à tout le moins s'en accommoder. Ces dernières ne sauraient en aucune manière se substituer – ce que pourtant elles tendent à faire – à la loi : à l'extériorité de la loi, « au lieu vide de la loi ». La loi fait en effet accéder les sujets du jugement et de la décision à la conscience de leur appartenance à un ensemble qui les dépasse en même temps qu'ils y participent, la société civile et politique et, tout autant et par là-même, à la conscience de leur vie individuelle. La loi assume une fonction médiatrice, sans laquelle il n'y a plus de paroles raisonnables et responsables possibles, quand le « marché », les calculs, l'efficacité des algorithmes, les confrontations n'offrent – et la plupart du temps selon la modalité de l'anonymat – que l'immédiateté de leurs procédures et le caractère péremptoire de leurs résultats, de leur efficacité tactique, qui dispensent subrepticement l'homme de juger tout en lui faisant accroire qu'il continue à décider. De la dissolution du jugement à l'effacement du sujet humain, ne resterait-il plus qu'un pas ?

Judgment at Risk

SUMMER 2019
VOLUME 82 – ISSUE 2

Judgment at Risk

Danièle COHN, Judgment at Risk.
Foreword

Laurent JAFFRO, Moral Judgment and
Persistent Disagreement

Jean LASSÈGUE, Computable Ambivalence
and Crisis of Judgment

Antoine GARAPON, The Judicial Judgment
Grappling with Other “Forms
of Truth”: Market, Computability,
and the Digital Age

Philippe URFALINO, A New Political
Decisionism. Philosophy of Leftist
Populism

Augustin DUMONT, Fichte and the
Kantian Radical Evil. An Un-
finished “Auseinandersetzung”

Gilbert GÉRARD, Substantiality and
Causality. The Evolution of the
Hegelian Reading of Spinoza

Pierre STEINER, Wittgenstein: From
Action to Expression. Mental
Phenomena and Cognitive Science

Luciano GATTI, How to Write? Essay and
Experience after Adorno

BULLETIN OF HOBBSIAN STUDIES II (XXX)

cognitive science share basic presuppositions. The importance of the Wittgensteinian concept of “expression” is then presented. This concept remains compatible with a scientific study of cognition.

□□□

Luciano Gatti discusses Theodor W. Adorno’s “The essay as form.” In order to emphasize the objective character of the intellectual exercise configured in the essay, this article extends Adorno’s approach to the concepts of experience, ideology, and critique. In this context, it resumes Adorno’s dialogue with authors such as Montaigne, Hegel, Proust, Lukács and Benjamin, and discusses the conditions of essayism in Brazil.

Laurent Jaffro clarifies the conditions of real disagreement in the epistemology of moral judgments. It would seem that moral subjectivists can deal with disagreement more easily than realists. This paper defends a third approach, attentive to the epistemology of evaluation, which puts the emphasis on how moral value judgments are essentially dependent on reasons. In morality as in other areas, judging is, among other things, assuming responsibility for a verdict that may be justified.

□□□

Jean Lassègue deals with the digitalization of law which disturbs the exercise of judgment by partially depriving it of its basic prerogatives. It explores the relationship between two types of legitimacy, juridical and digital, by relying on arguments from the history of science.

□□□

According to **Jean Garapon**, the market model, risk management, and predictive justice pose unprecedented threats to judicial judgment. As powerful and attractive as they may appear, these new “forms of truth” (Foucault) lack contact with reality, and seem unable to avoid mortal contradictions themselves. That is why connections to the traditional, un-upgradable form of judgment, are to be sought.

□□□

Philippe Urfalino examines the political philosophy of E. Laclau and C. Mouffe and their argumentation in favor of a left-wing populism. He demonstrates that behind their criticism of a naive quest for consensus, stands a claim of a political decisionism inspired by Carl Schmitt, and reformulated with the help of the notion of undecidability, drawing on Derrida. Finally, the article emphasizes that the presumed undecidability of social concepts and practices leads to a balkanized vision of society and makes the very idea of political judgment impossible.

□□□

Augustin Dumont questions the way Fichte reappropriates the Kantian theme of radical evil. He tries to show that, far from going back to the “philanthropism” of the Enlightenment, Fichte takes the enigma of radical evil very seriously. Offering a reading of § 16 of the *Sittenlehre*, the paper demonstrates that the core of our capacity to commit evil lies in the inner conviction that the law of autonomy is nothing more than the subject’s own will. It is the subject’s free choice to believe so.

□□□

Gilbert Gérard shows how the transformation in Hegel’s evaluation of Spinoza between his earliest writings in Jena and his mature texts, corresponds to a profound modification in his system. This modification is that which leads from a metaphysics of substance essentially in conformity with the ontological tradition, to a metaphysics of actuality (*Wirklichkeit*) and of act resulting from a critical relationship to this tradition.

□□□

With a close re-examination of Wittgenstein’s remarks about the myth of mental processes and about the use of psychological concepts, **Pierre Steiner** shows that enactivism and classical cognitive science share basic presuppositions. The importance of the Wittgensteinian concept of “expression” is then presented. This concept remains compatible with a scientific study of cognition.



Denkpartner de Hans-Jörg Limbach, 1980, Stuttgart (by Andreas Praefcke, CC-BY 3.0)

Archives de Philosophie

un TARIF UNIQUE D'ABONNEMENT pour les individuels

Sans supplément, vous choisissez l'abonnement qui correspond à votre mode de vie :

- ou la version imprimée
- ou la version en ligne depuis 2001
- ou la version imprimée + la version en ligne depuis 2001

Les abonnements sont annuels, commençant le 1^{er} janvier de l'année en cours.

Tarif 2019 – Offre à validité limitée : la revue se réserve le droit de la supprimer à tout instant

55 € / un an
(France)

72 € / un an
(Europe)